Listen to this article

Nous espérons que tous les consacrés à Dieu, partout où ils se trouvent, profiteront du privilège qu'ils ont de commémorer la mort du Rédempteur soufferte pour nos péchés et, comme l'Apôtre l'indique, de rappeler leur participation avec le Rédempteur à Ses souffrances et à Sa mort aux conditions humaines. De même que notre Seigneur se réunit avec Ses Apôtres et institua le symbole de Sa mort avant qu'elle ne survienne, ainsi devons-nous, à juste titre, nous réunir à cet anniversaire pour célébrer Son sacrifice.

Faire cela annuellement, conformément au désir évident du Seigneur qui l'a manifesté en établissant cette Commémoration à la place de la Pâque juive, c'est rendre cette occasion de célébration plus impressionnante, beaucoup plus que toute célébration qui ignore le caractère anniversaire de l'institution, et qui se fait de temps en temps — mensuellement, hebdomadairement, trimestriellement, etc. Ne cherchons pas des fautes chez ceux qui agissent différemment, mais, lorsque l'occasion se présente, informons-les de nos raisons d'observer ce grand événement à son anniversaire.

Toutes les fois que nous le faisons (chaque année), nous rappelons la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne. Bien que, selon notre compréhension, notre Seigneur soit présent depuis un certain nombre d'années, en ce temps de la Moisson, cela ne nous empêche pas de continuer à rappeler le souvenir béni de Sa mort. Notre pensée est que le Seigneur voulait dire par-là que nous devons continuer à célébrer Sa mort jusqu'à ce que, à Sa seconde venue, toute l'œuvre de la moisson de cet âge soit achevée, et que le Corps de Christ au complet (l'Église) soit reçu dans la gloire. Alors, comme Il l'a déclaré, nous boirons à la nouvelle coupe avec Lui.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Tandis que maintenant nous buvons à Sa coupe de souffrance, de honte, d'ignominie, de réprobation, de dérision et d'opposition de la part du monde, dans le Royaume nous boirons à Sa nouvelle coupe qui sera une coupe de joie, de bénédiction, de gloire, d'honneur et d'immortalité du fait de la nature divine. Le Père, qui avait rempli pour notre Seigneur une coupe de souffrance, a déjà rempli pour Lui la coupe de bénédiction et de gloire. De même que nous avons le privilège de participer avec notre Seigneur à cette coupe de souffrance, ainsi lors de notre "changement" par la résurrection nous aurons le privilège de participer avec Lui à la coupe de gloire et de bénédiction. Oui, notre coupe est actuellement une coupe mélangée de souffrance et de bénédiction, une coupe à la fois douée et amère, car par la foi nous jouissons déjà d'un grande nombre des choses que Dieu a en réserve pour ceux qui l'aiment.

Dans les dispositions prises par l'Eternel, la lune symbolisait les perspectives juives, tandis que le soleil représentait les perspectives de l'Age de l'Évangile. Le régime de la Loi était une ombre, un reflet des choses futures, comme la lumière de la lune est le reflet des rayons du soleil. Nous sommes près du temps où le Soleil de Justice va se lever, portant la santé dans ses rayons, pour inonder le monde de la lumière de la connaissance de Dieu. Voyant ces choses, nous levons nos têtes et nous nous réjouissons, comme le Maître nous a conseillé de le faire. Etant donné que tous les membres vainqueurs de l'Église sont inclus dans ce Soleil de Justice, selon la parabole de notre Seigneur citée en Matthieu 13 :43. il s'ensuit que l'Église élue doit être entièrement rassemblée et sa glorification achevée avant que la pleine lumière de la gloire du Millénaire brille sur le monde.

En participant à la commémoration, nous pouvons plonger avec plaisir l'œil de la foi vers le lever du Soleil de Justice, par contraste avec les conditions qui prévalaient au temps où la première Commémoration fut observée. En effet, en ce temps-là, la lune (l'Alliance de la Loi) était dans son plein ; et immédiatement après le rejet ce Jésus et Sa crucifixion, la société organisée juive commença à décliner. Le soir du 16 correspond à la nuit du premier Souper commémoratif.

MANGER LE PAIN ET BOIRE LA COUPE DIGNEMENT

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

De même que par une appréciation intelligente de l'événement symbolisé par le Souper commémoratif, une grande bénédiction est accordée à celui qui y participe ainsi qu'une joie proportionnée à sa foi et à son obéissance, de même aussi une condamnation tombe sur celui qui participe d'une manière impropre et indigne à cette Commémoration. Nul ne peut participer à ce Souper, si ce n'est ceux qui sont entrés en parenté d'alliance avec l'Eternel en Lui consacrant leurs cœurs, c'est-à-dire leur tout, et en se vouant à Son service.

Personne ne peut entrer dans cet état de consécration, excepté ceux qui ont conscience d'être des pécheurs, et qui reconnaissent pour Rédempteur du péché le Sauveur dont le mérite est suffisant pour compenser les manquements de tous ceux qui viennent au Père par Lui. Tous ceux-là devraient participer au Souper avec une grande joie. En rappelant les souffrances du Maître, ils devraient se réjouir de participer à ces souffrances qui produisirent des bénédictions dans leur cœur et dans leur vie. Nul ne peut boire du fruit de la vigne à de telles occasions, si ce n'est ceux qui se sont appropriés le mérite du sacrifice de Christ et qui se rendent compte pleinement que toutes leurs bénédictions leur sont venues par Lui. Nul ne peut boire à la coupe, excepté ceux qui ont donné leur tout à l'Eternel, car la coupe a cette signification — c'est une coupe de souffrance, une coupe symbolisant la mort – une pleine soumission à la volonté Dieu. *"Père, que ta volonté soit faite et non la mienne",* telle était la prière du Maître, et tels devraient être la prière et les sentiments de ceux qui participent au Souper commémoratif.

Pour les autres, participer à ce Souper commémoratif serait une action sans portée réelle, nuisible, et serait s'attirer, jusqu'à un certain degré, une condamnation, une désapprobation de Dieu et de leurs propres consciences, dans la mesure évidemment où ils se rendraient compte de l'inconvenance de leur conduite.

Mais que personne ne pense qu'à cause des imperfections de la chair, il doit se tenir à l'écart de la Commémoration. C'est pourtant là une pierre d'achoppement pour beaucoup. Aussi longtemps que nous sommes dans la chair, les imperfections en parole, en action et en pensée sont possibles — même inévitables. St. Paul dit que nous ne pouvons pas faire les choses que nous voudrions. Ayant besoin de la grâce divine pour obtenir le pardon des transgressions que nous commettons journellement sans intention et involontairement, nous tous, dont les péchés passés

ont été pardonnes et qui avons été acceptés dans la communion avec Christ, sommes exhortés à nous approcher du trône de la grâce par la prière. L'Apôtre déclare : *"Approchons-nous donc avec assurance du trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce, pour être secourus dans nos besoins "* (Hébreux 4 : 16). C'est à cause de nos besoins que Dieu ouvrit cette voie et prit ces dispositions pour nous.

Grâce aux mesures prises par Dieu pour le pardon de nos péchés, de ceux dont nous nous sommes repentis et pour lesquels nous avons demandé pardon au nom de Jésus, nous pouvons nous considérer, non plus comme des pécheurs sous la condamnation, mais comme des individus revêtus de la robe de justice de Christ. C'est là la pensée que l'on peut discerner dans ces paroles de l'Apôtre qui ont trait à notre conduite de chaque jour : *"Je vous exhorte donc, frères, par les compassions de Dieu, à offrir vos corps en sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu, ce qui est votre culte raisonnable".* — Romains 12 : 1.

Tous les Chrétiens devraient tenir leurs comptes réglés avec le Seigneur. S'ils s'aperçoivent que leurs efforts sont insuffisants, ils devraient, sans perdre de temps, régler ce compte en demandant à l'Eternel de leur pardonner cette insuffisance par le mérite du sacrifice du Sauveur. De tels comptes avec le Seigneur devraient être réglés rapidement au moment où ils se créent, et pas plus tard que le jour où ils se sont créés. On ne devrait pas leur permettre de s'accumuler, car ils s'élèveraient comme un mur entre l'âme et le Père Céleste. Mais quelle qu'ait été notre conduite dans le passé, le temps pascal est, plus que tout autre, le temps pour nous assurer qu'aucun nuage ne demeure entre le Seigneur et nous, et ne nous cache à Ses yeux.

Ainsi pardonnées, ainsi purifiés de toutes les taches qui avaient souillé la robe de justice que nous avons obtenue de Christ, célébrons la fête, – la Commémoration de la mort de notre Seigneur. En la célébrant, reconnaissons et comprenons bien de nouveau l'importance du mérite du sacrifice et de la mort de notre Seigneur, comment il représente la grâce de Dieu à notre égard et comment il représentera aussi, bientôt, la grâce qui s'étendra au monde entier dans le Royaume millénaire. Souvenons-nous aussi de l'exercice de notre piété, de notre consécration pour être morts avec notre Seigneur, pour être brisés comme membres de Son Corps, comme

parties d’un seul pain, et pour participer à Sa coupe de souffrance, d’ignominie et de mort. *“Si nous souffrons* (avec Lui), *nous régnerons aussi avec lui”.* — 2 Tim. 2:12.

Nous exprimons le vœu que la célébration de la Commémoration soit, cette année, des plus solennelles et donne à chacun de ceux qui forment le peuple consacré du Seigneur l’occasion d’être richement béni. “Car Christ, notre Pâque, a été immolé. Ainsi donc, célébrons la fête”. – 1 Cor. 5:7,8.

W. T. 5420-1914